

Casse de nos retraites

Empêchons-les de passer en force !

Le mouvement social, débuté le 5 décembre, ne s'essouffle pas. Bien au contraire, il se transforme pour sanctionner toujours plus dans les entreprises et dans le quotidien.

Les derniers sondages confirment qu'une très large majorité des Français (62 %) sont pour le retrait du projet de retraite à points. Même le Conseil d'État a fortement critiqué ce projet de loi !

À l'image de la population, nous sommes plus que jamais déterminés et mobilisés jusqu'au retrait du projet de réforme dont seul le patronat et ses affiliés souhaitent la mise en place !

Les basses manoeuvres sont à l'ordre du jour et la volonté de passer en force est là. En effet, le gouvernement prévoit de présenter un texte incomplet à l'Assemblée nationale, et parle de gouverner par ordonnance. Face à une réforme volontairement ambiguë, le gouvernement

refuse de répondre aux questions légitimes sur la durée de cotisation, le montant des futures pensions et va jusqu'à annoncer la mise en place d'un simulateur une fois que la loi sera adoptée... De qui se moque-t-on ?

La seule chose que tout le monde a bien compris, c'est qu'il faudra travailler au moins jusqu'à 64 ans ! Nous ne laisserons pas casser notre système de retraite solidaire au profit d'entreprises privées.

Nous appelons l'ensemble du monde du travail et la jeunesse à renforcer les grèves et appellons à des initiatives partout où c'est possible les 30 et 31 janvier.

Faisons du mercredi 29 janvier un grand moment de lutte en faisant massivement grève pour participer à la manifestation, à la veille du début de la conférence.

Mercredi 29 janvier

À la veille du début de la conférence de financement

Tous et toutes en grève !

Pour participer massivement
à la manifestation :

13h30 - Place d'Italie vers Invalides



Pour un véritable système de retraite solidaire.

La CGT porte des propositions :

- Des droits garantissant dans tous les secteurs professionnels la possibilité d'un départ à 60 ans,
- Une pension d'au moins 75 % du revenu net d'activité (pour une carrière complète) sans que celle-ci ne puisse être inférieure au SMLC,
- La réindexation des retraites sur le salaire annuel moyen et non sur l'inflation, facteur de décrochage de pouvoir d'achat entre les actifs et les retraités,
- La reconnaissance de la pénibilité au travail cette dernière ne devant pas être une fatalité. La prise en compte pour les jeunes des années d'études, de formation et de recherche du 1^{er} emploi,
- Augmentation des salaires. 1% de salaire en plus, c'est 3.5 milliards d'euros pour financer les retraites.
- Légalité salariale entre les femmes et les hommes.

Organisé.e.s, on est plus fort ! Je me syndique à la CGT !

Nom: Prénom: Age:

Adresse:

Ville: Code Postal:

Tél.: E-mail:

Entreprise:

Ville et code postal de votre entreprise:

A renvoyer à : Union Régionale CGT Ile-de-France 263 rue de Paris, case

455, 93514 Montreuil cedex

Tél.: 01 55 82 88 00 - Fax : 01 48 51 68 97

Email: urif@cgt.fr - www.urif.cgt.fr

